

La Société GORINI, par suite de la mort de son Fondateur et Président, M. le Chanoine Alloing, est ainsi constituée :

M. l'abbé Renoud, aumônier des Incurables à Bourg, 6, Boulevard du Champ de Mars, est Président et Secrétaire; M. le chanoine Pépin, Trésorier.

Tous les anciens membres du Bureau continuent leurs fonctions.

Les abonnements sont adressés à la **Revue d'Archéologie, Société Gorini**, 25, rue Bourgmayeur, à Bourg-en-Bresse (Ain), C/C Lyon 1920-15.

Nous faisons appel à tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire locale. On peut nous adresser des articles.

Personne n'ignore les conditions actuelles de l'imprimerie qui rendent nos charges très lourdes. **Et nous comptons sur la générosité de nos abonnés et de nos amis** pour « tenir ».

Merci à plusieurs qui, déjà, nous y ont efficacement aidé.

L'abonnement ordinaire est de 250 francs.

N'OUBLIEZ PAS DE LE RENOUVELER DÈS AUJOUR-D'HUI, pour prévenir l'oubli. **MERCI !**

Avec le secours de tous nos chers abonnés, nous pensons faire paraître un deuxième Bulletin, cette année. Dieu en bénisse la réalisation !

Le Président : G. RENOUD.

Le Trésorier : Cl. PÉPIN.

Un double Centenaire

Jean-Pierre CAMUS (1584-1609-1652)

Mgr Alexandre-Raymond DEVIE (1767-1823-1852)

Evêques de Belley

L'Eglise de Belley a le grand honneur, cette année, de célébrer un double centenaire — celui de la mort de Jean-Pierre Camus et celui de la mort de Mgr Devie, restaurateur du Diocèse après la Révolution.

Nous ne voudrions pas laisser passer inaperçu cet événement, car ces deux évêques illustrèrent, chacun à leur manière, notre Diocèse de Belley. Et pour ce faire, nous tracerons un tableau des événements les plus marquants de leur épiscopat.

Jean-Pierre CAMUS

JEAN-PIERRE CAMUS fut le voisin, le disciple et l'ami de St François de Sales. Et c'est bien assurément son plus beau titre de gloire. Mais il a tenu sa place aussi dans l'épiscopat de son époque, comme il l'a tenue dans le monde littéraire, au témoignage de la Sorbonne elle-même qui, au XIX^e siècle, a rappelé son talent d'écrivain.

Naissance. — Le futur évêque de Belley naquit à Paris le 3 Novembre 1584. Il était fils d'un seigneur de Saint-Bonnet, intendant des finances et ami d'Henri IV.

De bonne heure, il fut formé à la piété et à la vertu par sa mère, en même temps que se développaient ses aptitudes brillantes pour les études. Il fut un esprit d'élite, et tout était promis à son talent précoce. Jeune prêtre, il s'adonna à la prédication avec une ardeur infatigable, et plus d'une église entendit sa voix. Henri IV discerna bien vite son mérite et le nomma, avec l'agrément du Saint-Siège, à l'Evêché de Belley.

Episcopat. — Il avait à peine 25 ans ; mais il se rendait compte des grandes responsabilités de la charge épiscopale. Aussi, les verrons-nous au cours des 20 années de son épiscopat à Belley, recourir fréquemment aux lumières de son ami, l'évêque de Genève, François de Sales.

Le siège de Belley était privé de son pasteur depuis 1604. Le prédicateur, Mgr Jean-Godefroy Ginod, n'avait pas eu encore de remplaçant. D'ailleurs, cet évêché, qui ne se composait alors que de 84 paroisses, avait fort peu de ressources ; le clergé était peu nombreux, mais en général, excellent.

Jean-Pierre Camus, qui connaissait déjà la réputation de sainteté et de science de l'évêque de Genève, s'empressa de le choisir pour son prélat consécrateur. Et la cérémonie du sacre eut lieu le 30 Août 1609 dans

l'ancienne Cathédrale de Belley. Les prélats co-consécrateurs étaient Jean Lefebvre, archevêque de Tarse, et Robert Berthelot, évêque de Damas. Et c'est de ce jour que l'amitié la plus intime unit les deux prélats de Genève et de Belley. Ce fut à un tel point que Camus n'entreprit rien sans l'avis préalable de son cher voisin. Aussi, un domestique spécial fut-il chargé de faire uniquement le trajet de Belley à Annecy pour porter les lettres des deux évêques.

Saint François de Sales, la douceur incarnée, s'appliqua à former son disciple à la patience, tout comme il voulut le former à la prédication. Camus avait en effet beaucoup d'aptitudes pour cela, mais il avait aussi les défauts de l'éloquence de cette époque.

L'évêque de Belley avait le discernement des âmes d'élite et il excella dans la direction des consciences. Il nous plaît de citer sa nièce, Louise de Marillac, devenue après le décès de son époux, Antoine Le Gras, en 1633, la fondatrice des Filles de la Charité avec Saint Vincent de Paul. Elle est honorée maintenant du culte des Saints de France.

Administration. — Sous l'impulsion de son saint Ami d'Annecy, Jean-Pierre Camus tourna sa sollicitude vers son Clergé qu'il invitait fréquemment en son palais épiscopal. Il le voulait pieux et instruit. A ce propos, on raconte qu'il fit comparaître devant lui un curé qui lui avait été signalé comme très ignorant. Ce prêtre se présente donc à l'évêché et trouve le prélat se promenant dans sa chambre. « Asseyez-vous » lui dit Camus. Se confondant en excuses, l'ecclésiastique refuse de s'asseoir tant que son évêque restera debout. « Asseyez-vous » dit à nouveau le prélat ; « quant à moi, je suis chez moi, je fais ce que je veux ». Le bon curé dut obéir. « Maintenant, continue Camus, toujours en se promenant : « Répondez à ma question : où était Dieu avant la création du monde ? » « En lui-même » répond le curé. — « Et que faisait-il en lui-même ? » poursuit l'évêque. « Monseigneur, réplique l'ecclésiastique, il était chez lui ; il faisait ce qu'il voulait... »

Camus, qui aimait l'esprit, s'en tint là, embrassa le curé, le regarda dès lors comme assez instruit et lui accorda son estime.

Le prédicateur. — Bien que tout donné à l'administration de son diocèse, l'évêque de Belley trouvait encore du temps pour s'adonner à la prédication. Les principales villes de France, Chambéry, Grenoble, Dijon, Besançon, Rouen, Toulouse purent apprécier son éloquence. Et pendant une dizaine d'années, il fut appelé à prêcher l'Avent et le Carême dans diverses églises de Paris.

L'écrivain. — Cette vie si active ne lui semblait pas encore suffisamment remplie. L'évêque de Belley utilisa ses loisirs en mettant au service de Dieu et des âmes sa plume infatigable. Homélies et panégyriques, ouvrages de morale et de spiritualité, vies des Saints, œuvres de controverse, et même histoires et romans, se succédèrent sans interruption ; et le nombre de ses œuvres s'éleva à plus de 200. Doué en effet d'une intelligence très vive, d'une mémoire extraordinaire, d'une imagination féconde, il produisit nombre de romans pour lutter contre la lecture d'écrits romanesques qui alarmaient Saint François de Sales et lui-même. Il a bien à son actif une cinquantaine d'ouvrages de ce genre, qui ne sont pas exempts de quelques défauts. Mais de la gloire littéraire, Camus n'avait aucun souci. Le salut des âmes était l'unique but poursuivi par lui.

Son œuvre la plus célèbre, et celle qui, certainement, a fait le plus de bien, c'est « **l'Esprit de Saint François de Sales** », recueil d'une multitude de traits et de paroles qui présentent l'intime de l'âme du Saint. Cette œuvre, à elle seule, a un très grand mérite.

Camus et les Moines. — Pourquoi a-t-on représenté l'évêque de Belley comme l'ennemi acharné et systématique des Ordres monastiques ? C'est parce qu'il a protesté avec véhémence contre les abus qui, par suite de l'ingérence des pouvoirs publics dans l'administration des bénéfices ecclésiastiques, firent des abbayes la proie de toutes les cupidités et des plus scandaleuses spéculations. Mais, s'il a repris certains monastères à cause de leur relâchement, Camus ne fut pas l'ennemi des moines ; il le confesse loyalement. N'est-ce pas lui, d'ailleurs, qui appela à Belley les Capucins en 1620, pour être un secours au Clergé et au peuple. La maison qu'il leur donna devint, après la Révolution, le séjour des Pères Maristes.

Par affection envers Saint François de Sales et par vénération envers Sainte Chantal, il fonda aussi à Belley, en 1622, un monastère de la Visitation.

Démission. — Saint François de Sales, son illustre ami et saint conseiller, mourut le 28 Décembre 1622. La perte de celui qui l'avait tant encouragé et soutenu fut pour Camus un coup bien rude. Aussi, à la fin de 1628, ou au début de 1629, crut-il le moment arrivé de se retirer du ministère. Durant vingt ans, il avait administré le diocèse de Belley, avec une rare sagesse ; il avait été un modèle de toutes les vertus pour son clergé et pour son peuple. Il se choisit alors comme successeur le très digne Abbé de Notre-Dame de Hamby, Jean de Passelaigue, Vicaire-général de l'Ordre de Cluny, qui devait être évêque de Belley de 1629 à 1663. Et emportant tous les regrets et toutes les sympathies de son troupeau, Jean-Pierre Camus se retira en Normandie dans l'Abbaye d'Aunay. Pendant cette période de repos temporaire, il se lia d'une sainte amitié avec Saint Jean Eudes. Mais quelques années plus tard, sollicité par François de Harlay, archevêque de Rouen, que la maladie empêchait de remplir ses fonctions, Camus accepta la charge de Vicaire-Général. Il se redonna sans relâche au service des âmes.

Derniers jours. — Puis persuadé que son œuvre était achevée, il choisit pour y passer ses derniers jours dans le silence, la prière et le dévouement, l'hôpital des Incurables, rue de Sèvres, à Paris. Il y vécut dans la plus austère abnégation, se faisant tout à tous.

Cependant les vertus du saint prélat attirèrent à nouveau l'attention de la Cour. Il fut alors, malgré lui, nommé à l'évêché d'Arras. Mais, avant sa prise de possession, les souffrances de la maladie qui devait l'emporter commencèrent pour lui. Et c'est ainsi qu'une belle mort couronna une belle vie, le 25 Avril 1652. Il avait soixante-sept ans et demi.

Selon son désir, il fut inhumé dans l'église de l'hospice des Incurables. Par son testament, il laissait une somme de 7.000 livres au Chapitre de Belley, son ancienne cathédrale, et le reste de sa petite fortune à la maison des pauvres malades, où il fonda quatre lits pour ceux de Belley.

La mémoire de Camus, malgré les outrages de la calomnie, reste honorée non seulement dans les annales de son ancien diocèse, mais dans l'histoire de l'Episcopat français. Et il était bon, en ce troisième Centenaire de sa mort, de rappeler le souvenir de Jean-Pierre Camus, l'ami de Saint François de Sales, et l'écrivain qui ne fut « ni sans mérite ni sans influence ».

Monseigneur DEVIE

Près de deux siècles, plus tard, apparaît sur le siège de Belley un évêque illustre et saint, **Mgr Alexandre-Raymond Devie**, qui, arrivé en 1823, mourut le 25 Juillet 1852. Il occupa une trop grande place dans le diocèse pour ne pas commémorer son Centenaire.

Les études. — Le futur restaurateur du Diocèse de Belley était né à Montélimar (Drôme), le 23 Janvier 1767. Après de fortes études au collège de sa ville natale, il entra en philosophie au Grand Séminaire de Viviers. Il y suivit aussi les cours de théologie et devint même professeur de philosophie, avant d'avoir reçu la prêtrise.

Le Sacerdoce. — Ce fut pendant la Révolution qu'il fut ordonné prêtre à Valréas par Mgr Casoni, évêque de Vaison. Mais il dut se réfugier dans les montagnes du Vivarais pour échapper à la persécution ; et il n'exerça son ministère sacerdotal qu'au milieu de multiples périls. Cependant, à la réouverture des églises, en 1800, il exerça les fonctions de vicaire à Montélimar en même temps que celles d'aumônier de la Visitation.

Le Vicaire général. — Et voici qu'en 1812, Napoléon 1^{er} ayant chassé les Sulpiciens du Grand Séminaire de Viviers, l'abbé Devie était nommé, malgré toutes ses objections, supérieur de cette Communauté. Il ne devait qu'y paraître, puisque l'année suivante, Mgr Bécherel, évêque de Valence, le rappelait dans son diocèse d'origine pour le nommer son Vicaire général. Il ne pouvait pas rencontrer un prêtre jouissant d'une plus grande réputation de piété, d'habileté dans l'administration, comme d'activité et de prudence. Et durant tout son Episcopat, Mgr Bécherel n'eut qu'à se louer du choix qu'il avait fait. Il mourut en 1815. Le Chapitre nommait alors M. Devie, Vicaire capitulaire, charge qu'il devait conserver jusqu'à l'arrivée de Mgr de la Tourette, en 1819. Le nouvel évêque lui conserva d'ailleurs les fonctions où il avait excellé par sa manière pleine de douce persuasion.

L'Episcopat. — M. l'Abbé Devie avait 56 ans; et voici que, sans en avoir été aucunement prévenu, il reçoit l'Ordonnance royale du 13 Janvier 1823 qui le nommait à l'évêché de Belley. Mgr Besson, qui fut évêque de Metz, mais alors Vicaire général de la grande Aumônerie, n'avait pas été étranger à cette nomination. Originaire du diocèse de Belley, il avait désigné au Grand Aumônier l'Abbé Devie pour le siège épiscopal de son diocèse. L'opinion publique applaudit à ce choix. Mais l'intéressé ne se rendit pas tout de suite; ce n'est qu'après des hésitations, des prières, et sur le conseil d'un de ses collègues de Valence qu'il accepta. Préconisé à Rome le 10 Mars 1823, il fut sacré dans la chapelle de N. D. de Lorette, au Séminaire St Sulpice d'Issy, par Mgr Frayssinous, Evêque d'Hermopolis le 15 Juin. Et le 23 Juillet, il entra à Belley pour prendre possession de son siège.

Tout était à organiser dans ce diocèse, nouvellement créé et détaché de celui de Lyon. Mgr Devie se mit à l'œuvre avec la plus prodigieuse activité, et bientôt le culte se rétablissait, le recrutement du sacerdoce fleurissait, les Confréries redevenaient vivantes.

Mais les premières sollicitudes de l'évêque, en arrivant dans son diocèse, furent toutes pour l'établissement d'un grand Séminaire. Après son sacre, avant d'arriver à Belley, il était allé à Lyon pour voir les élèves du grand Séminaire appartenant à son diocèse.

Les difficultés s'élevèrent quand il fallut choisir entre Belley et Bourg pour cette œuvre importante. Mais il obtint enfin du Conseil général l'ancien couvent des Augustins à Bourg, et la magnifique église de Brou comme chapelle. Par sa générosité, grâce aussi à celle du clergé et de quelques personnes charitables, comme aux allocations du Gouvernement, aidé par l'actif dévouement de M. Perrodin, Supérieur de l'établissement, le Séminaire parvint à s'établir et à subsister.

Les Collèges et les écoles. — Pour son petit Séminaire; il obtint le Collège de Belley où les Pères de la Foi (1) avaient laissé de si beaux souvenirs. Il n'abandonna pas pour autant le Petit Séminaire existant à Meximieux, et fondé par l'administration diocésaine de Lyon, qui s'était servie pour cette importante entreprise de l'institution commencée par M. Ruivet, curé de la paroisse, et mort Vicaire général de Belley le 28 Mars 1839.

Désireux d'assurer à la jeunesse une bonne éducation, Mgr Devie établit à Thoissey et à Ferney un collège pour les jeunes gens de familles aisées. La classe moins fortunée n'eut pas une moindre part à sa sollicitude. Et il l'a prouvé surtout par la protection généreuse qu'il a accordée à l'Institut des Frères de la Sainte-Famille, fondée à Belley par le cher Frère Gabriel Taborin. Il se montra également zélé pour la prospérité des Frères de la Croix, près de Poncin (fondés par M. Bochart, ancien curé de Bourg et ancien Vicaire général du Cardinal Fesch), ainsi que pour la Congrégation des Sœurs de la Croix, aujourd'hui à Groissiat.

Les Religieuses. — Quant à la Congrégation des Sœurs de St Joseph qui fut tout entière son ouvrage, par un rameau détaché de Lyon, elle prospéra à tel point qu'au moment de sa mort elle comptait environ 200 Etablissements et 1.200 religieuses. Mais l'intérêt qu'il portait à ces Œuvres diocésaines ne nuisit pas à sa sollicitude, vraiment paternelle aussi, en faveur des autres religieuses de son diocèse. Il favorisa de tout son pouvoir, et dirigea avec un zèle qui ne se démentit jamais, et une attention aux plus petits détails qui étonne, les trois maisons de la Visitation de Bourg, de Gex et de Montluel, les deux maisons d'Ursulines de Thoissey et de Trévoux, la Maison des Bernadines de Belley, les onze maisons tenues par les Sœurs de St Charles de Lyon, les maisons hospitalières de Ste Marthe et celles des Sœurs de St Vincent de Paul. Il contribua également à la fondation de la Maison du **Bon Pasteur** (actuellement les Incurables) qui fut saccagée le 27 Février 1848 par des émeutiers. Il peut être regardé, en partie du moins, comme le fondateur des Sœurs Maristes dont la Maison-Mère fut d'abord à Belley (elle est maintenant à Saint-Brix, en Seine-et-Oise). Les P. P. Maristes fondés à Cerdon par les frères Colin furent approuvés par Mgr Devie qui installa la Congrégation naissante dans l'ancien couvent des Capucins qu'il avait acheté pour cela.

✽

Le passage du représentant Albitte dans l'Ain avait été marqué par la destruction systématique de tous les clochers. Notre pieux prélat eut la joie d'en voir relever plus de 300, durant son épiscopat; près de 200 nouvelles églises furent également construites pendant ce même espace de temps.

(1) *Société du Sacré-Cœur*, cf Abbé Rochet, *Collège Séminaire de Belley*, p. 182-193. Non pas *jesuites*, comme a écrit Lamartine.

Mais surtout, ce qui doit exciter la reconnaissance de la postérité, c'est la belle Cathédrale de Belley, bâtie sur les plans de Chenavard, de Lyon, et commencée en 1836. Elle devait être terminée et bénite en 1851; c'est seulement le 2 Juillet 1878 qu'elle devait être consacrée sous l'épiscopat de Mgr Marchal, par le Cardinal Caverot, Archevêque de Lyon.

Le Rituel de Belley. — Peu d'années après son élévation à l'épiscopat, Mgr Devie publia successivement plusieurs ouvrages en faveur du Clergé. Celui qui eut le plus de succès fut, sans contredit, le **Rituel de Belley**, qui est son œuvre capitale. Il eut un grand retentissement et obtint un succès qui étonnèrent plus que personne le modeste savant auteur. Et à l'occasion du 4^m volume de ce **Rituel**, sous le titre de **Manuel des connaissances utiles aux Ecclésiastiques sur divers objets d'art**, Mgr Devie fut nommé Membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts.

Citons aussi le **Mémorial du Clergé**, œuvre tout à fait remarquable.

Honneurs. — D'autres honneurs, auxquels il était loin de s'attendre vinrent encore le trouver. En 1839, il était nommé Archevêque de Reims. Il pria le roi d'agréer son refus. Et en d'autres circonstances où il fut question de l'élever à un poste archiepiscopal, en particulier à celui de Paris, il sut faire aussi agréer ses refus. Mais Louis-Philippe voulut au moins lui donner une marque de la considération qu'il lui inspirait, et il le nomma Chevalier de la Légion d'Honneur. En 1850, Napoléon III, qui n'était encore que Président de la République, daigna offrir au vénérable vieillard une preuve de son estime personnelle; et, à son passage à Bourg-en-Bresse, il le nomma Officier du même ordre. Cette décoration ne devait paraître que sur son cercueil.

Son Clergé. — Mais la seule distinction à laquelle tenait le pieux évêque de Belley c'était d'être entouré d'un nombreux et bon Clergé. Il ne ménagea rien pour le bien de ses prêtres et des paroisses. Il multiplia ses Visites pastorales, les Retraites générales et particulières, ainsi que les Conférences ecclésiastiques. Aussi, son Clergé l'entoura-t-il d'affection et de respect; ce fut surtout à l'occasion du 50^m anniversaire de son Sacerdoce. En l'église de Brou, à la fin de la retraite pastorale de 1841, le 8 Septembre en présence de huit cardinaux, archevêques et évêques et de 600 prêtres, ce fut une cérémonie sans égale où le Clergé du diocèse sut lui témoigner par de justes démonstrations sa reconnaissance et son filial attachement. Les autorités de la Ville étaient présentes ainsi qu'une foule innombrable qui remplissait l'église de Brou et tous ses abords.

Nous n'oublions pas que parmi les entreprises les plus chères au cœur du prélat il y eut l'acquisition, en 1833, du Château de Pont-d'Ain, où est né et mourut Philibert-le-Beau, où a demeuré Marguerite d'Autriche, fondatrice de Brou. Cette Maison fut destinée à abriter les prêtres âgés et infirmes; en 1845, l'évêque obtint du Gouvernement l'existence légale de cet établissement. Et afin de le placer sous la protection de la Reine des Cieux, il consacra de ses propres deniers une somme importante à la construction d'une élégante chapelle dédiée à Notre-Dame des grâces, et située à l'extrémité du parc, sur une éminence qui domine la contrée.

Cette maison reçut en 1838 une seconde destination. Mgr Devie y installa la Société des Missionnaires diocésains (maintenant à Jassans) qui avait pris naissance pendant le Jubilé de 1833 au Grand Séminaire de Brou.

Il est bon de rappeler que, dès son arrivée dans le diocèse, le nouvel évêque avait voulu, par une Ordonnance du 23 Juillet 1828, réorganiser le Chapitre de la Cathédrale supprimé légalement par la Constitution civile en 1790. Il nomma de suite huit chanoines titulaires (d'après la loi alors en vigueur).

Mgr Devie eut la joie de voir surgir dans les rangs de son Clergé des Saints, tel que le Curé d'Ars, le Père Chanel, le P. Colin; des savants, MM. Depery, Martigny, Gorini; des évêques remarquables : Mgr De la Croix d'Azolette nommé à Gap; Mgr Depery au même siège; Mgr Debelay nommé à Troyes; Mgr Crélin, curé de Ferney, à l'évêché de Saint Paul, aux Etats-Unis.

L'évêque avançait en âge; mais malgré cela, il conservait une activité dévorante. En 1846, après avoir parcouru les diverses parties de son diocèse, il présidait la retraite de ses prêtres, à Brou, quand arriva inopinément le 27 Septembre le Père Lacordaire. Il s'arrêta dans la capitale de la Bresse pour y prononcer un discours que l'évêque de Belley lui demandait depuis trois ans. Le célèbre Dominicain prêcha dans l'église de Brou qui se trouva trop étroite pour contenir la foule désireuse de l'entendre. Le lendemain, il parla encore chez les Orphelins, établissement de charité qui venait de naître, Mgr Devie l'invita, ce jour-là, à planter un tilleul dans la cour, afin que cet arbre restât comme un vivant souvenir de son passage. Il ne manqua pas non plus de lui montrer, avec le couvent de Saint-Joseph où plus de six cents religieuses étaient en retraite, un souvenir de famille, la nef de l'ancienne église des Dominicains (maintenant celle de Saint Joseph) et la chaire illustrée par un autre fils de S. Dominique, S. Vincent-Ferrier, qui avait prêché aux Halles de Bourg.

Nous ne pouvons qu'esquisser rapidement le **portrait** du si digne prélat dont on célèbre, cette année, le centenaire.

Mgr Devie, dans ses rapports avec le prochain, était toujours d'une grande bienveillance; il était patient à l'extrême, toujours content de tout, et d'une exquise politesse. Il savait parler à chacun de ce qui pouvait l'intéresser. Quant à sa piété, elle était semblable à celle de St François de Sales qui ne dédaignait pas les petites pratiques de dévotion, tout en étant très fidèle aux exercices fondamentaux de la spiritualité.

Un Coadjuteur. — Pour son Diocèse que n'aurait-il fait ? Il ne pensait, en tout, qu'au bien des âmes qui lui avaient été confiées. Aussi, depuis qu'il avait atteint sa quatre-vingtième année, quoique les forces ne manquaient pas à son zèle, l'affection qu'il portait à son diocèse lui inspira de se choisir un successeur.

Il voulait un continuateur de ses œuvres, formé à son école et inspiré de son esprit. Mais de nombreuses difficultés se présentèrent qui auraient découragé une autre volonté que la sienne. Il sut les aplanir et mena son projet à terme heureux.

Le choix de Mgr Devie s'était porté sur M. Chalandon, du diocèse de Lyon, mais qui, attiré à Metz par Mgr Besson son compatriote, était devenu son Vicaire général. Le clergé de Belley avait beaucoup apprécié M. Chalandon, à l'occasion de deux retraites pastorales, et ce choix fut bien accueilli. M. Chalandon fut donc préconisé en Consistoire le 3 Octobre 1850, comme Coadjuteur de Belley, avec future succession. Le nouvel évêque avait 46 ans.

Et c'est le 12 Janvier 1851 que le vénérable évêque de Belley, entouré des évêques de Viviers et de Valence, eut la joie de consacrer celui qui, bientôt, allait lui succéder. Mais, tout en étant plein d'égards, de délicatesses, d'affection paternelle envers son Coadjuteur, Mgr Devie ne voulut point renoncer à faire lui-même des tournées de Confirmation, les Ordinations, des consécrations et d'autres fatigantes cérémonies. L'année 1851 s'écoula dans ce ministère actif.

Derniers jours. — Profitant de l'ouverture d'un Jubilé, Mgr Devie voulut prêcher lui-même le Carême de 1852. Après les fêtes de Pâques il ressentit de la fatigue, mais n'écoulant que son zèle il voulut donner la Confirmation dans le canton de Lhuis. C'était trop. De retour à Belley, l'hydropisie commença à se manifester, et elle fit de rapides progrès. Et à son grand regret, il dut renoncer aux fêtes de St Anthelme et à l'Ordination des jeunes prêtres à Brou. Son Coadjuteur le suppléa. Cependant, avant le départ de celui-ci, on crut devoir proposer à l'évêque de recevoir les derniers sacrements. Il accepta avec joie et reconnaissance, entouré de tout son Chapitre, du Clergé de la Ville, et des Supérieurs des établissements religieux. Les jours passèrent. Arriva le Dimanche 25 Juillet; il fit encore la communion ce matin-là. Au milieu de la journée, on remarqua que les idées n'étaient plus aussi suivies, que la faiblesse croissait sensiblement, et que les derniers moments semblaient venus. Vers cinq heures du soir, les Membres du Chapitre, rassemblés autour de son lit, commencèrent à réciter les prières des agonisants. Son Coadjuteur lui présenta alors le crucifix d'ivoire qui avait reçu à Valence le dernier baiser du Pape Pie VI mourant... et bientôt tout était consommé.

Le vénérable défunt était âgé de 85 ans, six mois et trois jours.

Ses funérailles, renvoyées au 4 Août, furent présidées par le Cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, accompagné de Mgr Chalandon, de Mgr Rendu, évêque d'Annecy et de Mgr Marilley, évêque de Fribourg (Suisse). Plus de 400 prêtres, le Préfet de l'Ain et une foule immense, accourue de tous les points du diocèse et des diocèses voisins y assistèrent. Elles furent un vrai triomphe.

Après la messe solennelle et les absoutes prescrites pour les évêques, le corps du saint évêque fut déposé, selon le désir qu'il avait manifesté dans la chapelle de St Anthelme, Patron de la Ville de Belley. Sur le tombeau on grava en latin une épitaphe rappelant la mémoire bénie du restaurateur du diocèse et de la cathédrale, la date de sa mort et son âge.



Arrivé au terme de cette longue vie, il reste à jeter un regard plus profond sur celui dont il vient d'être parlé.

Le chanoine Louis Robert (1802-1889), Doyen du Chapitre de la Cathédrale, a laissé des notes très intéressantes sur les anciens évêques de Belley. C'est bien le cas de s'en inspirer pour faire mieux connaître Mgr Devie.

Le Vénérable Doyen rapporte qu'en devenant évêque, Mgr Devie avait eu, un moment, la pensée de mener la vie commune avec son Chapitre. Mais comprenant que ce projet ne pouvait se réaliser, il voulut du moins que les Chanoines se considèrent comme chez eux, à l'évêché. Il les accueillait d'ailleurs toujours avec grande cordialité. Il fit même placer dans une salle convenable un billard et différents jeux à leur usage. Souvent,

après son repas de midi, il s'y rendait pour converser avec ceux qui s'y trouvaient, et même quelquefois il prenait part à leurs jeux.

Souvent aussi, il invitait ses Chanoines à sa table, particulièrement au jour de sa fête, au jour des Rois, le Jeudi-Saint, et toutes les fois qu'il recevait la visite d'un évêque.

Le Chanoine Robert faisant le portrait physique du vénéré défunt a dit qu'à ce point de vue, Mgr Devie fut peu favorisé des dons de la nature. Sa taille était petite, et en quelque sorte diminuée par l'affaissement de son corps. Son maintien avait quelque chose de gêné et d'embarrassé; sa démarche était incertaine, chancelante, surtout depuis sa cataracte.

Les traits de son visage n'avaient rien de flatteur, sans être pourtant ni disgracieux, ni repoussants. Et même, en l'approchant, on éprouvait un sentiment de respect qui tenait sans doute à la grande estime qu'il inspirait, mais aussi à cet air de modestie et de douce gravité qui l'accompagnait partout.

« Et ici, continue le bon Doyen, je ne puis résister au plaisir de raconter une conversation à laquelle j'assistai sans être connu :

« C'était en 1840. Mgr Devie avait rempli les fonctions d'évêque assistant au sacre de l'évêque de Valence, Mgr Chatrouse, qui se fit dans l'église Saint-Maurice-de-Vienne (Isère), dont il avait été curé. Le lendemain, je revenais à Lyon par le chemin de fer, en société de quinze voyageurs, tous, hommes et femmes, de la classe ouvrière. La cérémonie du sacre, et les remarques sur les évêques qui y avaient assisté, faisaient la matière d'un entretien très animé et très piquant. Parmi les interlocuteurs se trouvait une femme, une marchande de Vienne qui expliquait tout avec un aplomb peu commun : les cérémonies, la signification des habits pontificaux, la valeur des évêques; elle avait raison à tout. Chaque évêque eut son tour : la figure, la taille, les ornements, tout fut apprécié et jugé de diverses façons. Quand arriva le tour du « petit vieux qui avait un St Esprit sur son bonnet » (Mgr Devie portait une mitre sur laquelle était brodée une colombe aux ailes déployées), de l'avis général il fut déclaré qu'il était bien laid. « Oui, dit Madame O., il n'était pas beau, en effet, mais tout de même il faut avouer qu'il avait l'air plus évêque que les autres; il ressemble à un saint. » Et tout le monde se rangea de son avis. Je n'étais pas connu, dit M. Robert, et on ne faisait pas attention à ma présence. J'avoue que ce jugement par sa spontanéité me fit grand plaisir. Il était une preuve que mon appréciation était juste. Le jugement répondait à celui de ce prêtre qui, parlant de Mgr Devie, disait : « C'était un évêque comme on n'en voit plus que sur les vieilles images. » Mgr Devie en effet, n'eut pas été déplacé au milieu des évêques de l'Eglise primitive. »



Nous pouvons dire avec le Chanoine Robert que Mgr Devie fut un grand évêque, un homme de foi profonde, plein d'abnégation pour lui-même, mais d'une grande bonté pour les autres. On lui a fait cependant le reproche d'avoir été trop absolu; il souffrait avec peine que ses avis fussent combattus. Mais les obstacles n'effrayaient pas sa générosité. Quand il ne pouvait les vaincre « son esprit dauphinois doublé d'un peu bugiste, selon son expression, finissait par trouver les moyens d'en venir à bout. »

En résumé, on doit dire que Mgr Devie fut un évêque accompli. Il se montra toujours à la hauteur de sa dignité, pénétré de la sainteté de ses devoirs, et prêt à les remplir à quelque prix que ce fut. « Jamais il ne

cessa d'être évêque, disait de lui un homme du monde qui le voyait fréquemment; on trouve l'évêque en tout et partout. »

La mémoire de ce saint Prélat est restée en bénédiction dans le diocèse de Belley, environnée de la double auréole de la sainteté et de la science qui font les grands évêques.

Chanoine PÉPIN,
Archiviste de la Société Gorini.

A Ars, en 1905

Février-Mars-Avril

* Ces notes ont été prises sur le vif. Je les avais oubliées, je viens de les retrouver; je les livre sans commentaire.



Le diocèse de Lyon, et Dardilly en particulier, avaient, à la mort du curé d'Ars, élevé des prétentions à posséder son corps. Tout s'était assoupi depuis longtemps, et s'il y eut de temps à autre quelques revendications, elles furent passagères et sans opiniâtreté tant que le Saint Curé resta sans gloire. Même, le diocèse de Lyon ne fit rien pour la cause, alors qu'il en était sollicité par les postulants. M. Ball (1), ayant écrit au propre neveu du Bienheureux Curé pour l'inviter à contribuer à la glorification de son parent, en reçut d'abord une réponse dilatoire, puis une fin de non-recevoir: il se réservait pour Dardilly.

C'est à Rome, aux fêtes mêmes de la Béatification, que se rouvrirent les débats. Mgr Luçon, évêque de Belley, avait donné au cardinal Coullié un péroné du saint corps. C'était dans sa pensée première tout ce qu'il pouvait accorder à Lyon, car Dieu ayant conservé intact le corps de son Serviteur, l'évêque pensait qu'il devenait sacrilège que les hommes y portassent, pour le démembrer, une main téméraire. A Rome, Mgr Coullié se plaignit donc à l'évêque de Belley du peu de reliques dont celui-ci l'avait gratifié; il menaça même de faire appel à l'autorité pontificale, à quoi Mgr Luçon répondit froidement: « Allez-y, Eminence! »

Cependant, les Lyonnais ne manquaient pas une occasion d'affirmer que le Saint était leur chose et que Belley se montrait peu généreux (2). Le chapitre de Lyon écrivit à l'évêque une lettre presque insolente et le Cardinal appuya son chapitre. Ne se trouva-t-il pas un ecclésiastique de Lyon pour déclarer à un prêtre de Belley que le corps du Saint devait être partagé!

(1) Curé d'Ars avant Mgr Convert et retiré à la cure. Il a fait beaucoup pour la cause de M. Vianney.

(2) C'est alors que les premières paroles du cantique de l'abbé Bussy prirent tout leur sens: « C'est notre Saint... — A Bourg, M. Ball rencontra une députation de gens de Dardilly qui se rendaient chez Mgr. Les demandants exposèrent à M. Ball leurs revendications; ils lui parlèrent notamment de l'ostensoir de la Providence. « Le Saint Curé, disaient-ils, nous l'avait toujours promis. — Vous l'a-t-il donné? — Non. — Eh bien! il n'est pas à vous ».

Devant cette levée de boucliers, Mgr Luçon manqua de fermeté; la lutte **pro sacris** n'était pas dans son tempérament. Cependant de bons esprits, comme Mgr Dadolle, recteur des Facultés Catholiques de Lyon, firent remarquer que Mgr de Belley en donnant à Lyon un péroné, avait fait un don royal. Son Eminence n'écoula guère un conseil aussi sage; il sentait les Lyonnais pleins d'exigence et l'évêque de Belley flexible, aussi réclama-t-il impérieusement des reliques pour Saint-Jean, sa cathédrale, et les petits séminaires, décidé à garder le péroné sans le distribuer.

C'est alors, que, député par Mgr Luçon, Mgr Valansio, vicaire général, vint à Ars, le vendredi 24 février, au soir. Il réunit le maire, Benoît Trève, et l'adjoint, Drevet. Il leur exposa le désir de Mgr d'enlever quelque chose du corps du curé, par exemple une partie du bras, afin, ajoutait-il, d'étendre la gloire et le culte de leur Saint Curé. Il eut soin de dire que ce n'était pas pour satisfaire Dardilly. Les braves gens ne surent que répondre: « Mgr sait mieux que nous ce qu'il convient de faire; qu'il agisse comme il voudra ». Mgr Valansio fut enchanté de leur docilité. Au souper, il déclara: « Vos édiles sont de bien braves gens ». Et, le lendemain, Mgr Valansio partit.

Quelques jours après, M. le curé d'Ars recevait une lettre éplorée de M. Sevin, lui aussi vicaire général: « Qu'avez-vous fait à Ars? Vous vous laissez dépouiller; il ne faut pas toucher au corps ». A quoi, M. Convert répondit: « Voici ce qu'a dit Mgr Valansio: Mgr a un pouvoir discrétionnaire sur les reliques; je viens en son nom pour demander au conseil municipal s'il s'opposerait à l'enlèvement d'un bras, à quoi, moi aussi, je n'ai rien eu à répliquer, mais à dire simplement: faites! »

Nouvelle lettre: « Non, vous n'avez pas compris la pensée de Mgr Valansio. J'irai cependant à Ars pour opérer l'enlèvement d'une relique ».

Ce jour-là, je vis M. le curé en colère. J'étais chez lui quand il ouvrit cette seconde lettre; il la lut près de la fenêtre, c'était une simple carte. Je trouvais que la lecture en était longue (1), enfin, il se tourna vers moi en me déclarant qu'à l'évêché, ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient, que c'étaient des gens irrésolus et qui ne s'entendaient pas. On fit appeler M. Ball qui logeait à la cure, pour prendre conseil. M. Sevin pria M. Ball de se rendre à Lyon où prêchait le vicaire général. Mais la lettre, Convert de se rendre à Lyon où prêchait le vicaire général. Mais la lettre, pour quelle raison? arrivait un jour en retard; il était impossible au curé d'Ars de se rendre à l'appel. Que faire? Laisser venir M. Sevin à Ars, avec sa mission d'emporter un bras? L'arrêter en route? C'est à ce dernier parti qu'on se résolut. Une dépêche fut envoyée à Lyon, M. Sevin y était prié de regagner Belley sans venir à Ars. Il ne reçut pas cette dépêche, et le soir, il arrivait à Ars.

La réception fut d'abord assez froide. M. Sevin ayant déclaré que le lendemain, à huit heures, il descendrait dans la crypte où se trouvait le corps du Saint Curé, M. Convert objecta qu'il venait d'écrire une lettre fort vive à Mgr et qu'il avait contremandé le docteur Desportes qui devait procéder à la section du corps. « Que voulez-vous, répliqua M. Sevin, vous avez promis et vos gens se sont laissés faire; j'ai mandat de l'évêque », et en plaisantant: « M. l'abbé Moissonnier (2) et moi, nous

(1) M. Sevin écrivait en pattes de mouche.

(2) Alors vicaire d'Ars.